Délibération n° 012-2024

Envoyé en préfecture le 17/04/2024
Reçu en préfecture le 17/04/2024
Publié le 17 AVR. 2024
ID : 007-260710223-20240415-000120-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de Membres :

en exercice : 9
présents : 6
votants : 8

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril
le Conseil d'Administration
dûment convoqué le 8 avril 2024, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Président du CCAS.

Etaient présents : Dr Jacques CHABAL, Mme Yolande AUBERT, Mme Nicole GRATESOL, Mme Marie-Christine ROURE, Mme Brigitte SECCO, Mme Brigitte ALINQUANT.

Procurations :
Mme Simone MARQUES à Mme Marie-Christine ROURE
Mme Anne-Marie SALLES à Mme Brigitte SECCO

Absent excusé : M. Claude PERRIN.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine ROURE.

SUBVENTION à la Médiathèque - 2024

Le Conseil d'Administration, **par 8 voix pour**,

DECIDE de verser une subvention de **432,18 €** (-2% par rapport à 2023) à la **Médiathèque du Cheylard** - Communauté de communes Val'Eyrieux pour **l'achat de livres à gros caractères** qui seront mis à la disposition des personnes âgées.

AUTORISE le Président à signer toutes pièces se rapportant à la présente.

Dr Jacques CHABAL
Maire du Cheylard
Président du CCAS.

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE - 07160 LE CHEYLARD

Transmis à la Sous-Préfecture de Tournon-sur-Rhône pour contrôle de légalité le 17 avril 2024